



N° 05/2023

INFORMATION

CONSEIL MUNICIPAL du 24 Octobre 2023

1. **Approbation du Procès-Verbal du 24 juillet 2023,**
2. **Informations du Maire,**
3. **Délibération : centre de gestion 25 : déontologie et adhésion missions complémentaires,**
4. **Délibération : adoption référentiel M57,**
5. **Délibération : admission en non-valeur et créances éteintes,**
6. **Délibération : ENEDIS convention de servitudes,**
7. **Délibération : SYDED audit énergétique,**
8. **Délibération : territoire numérique éducatif,**
9. **Délibération : équipement école,**
10. **Délibération : commission municipales et comités consultatifs,**
11. **Choix d'un nouveau représentant pour la commission de contrôle des listes électorales,**
12. **Rénovation cœur de village et rue de l'Église,**
13. **Eau et assainissement,**
14. **Rapport des commissions, SIVU**
15. **Questions diverses**

<u>Présents :</u>	<u>Absents excusés :</u>	<u>Absente non excusée :</u>
Mme BALLAY Marielle, M. BARTOLO Xavier, Mme PERNOT Elodie, M. GIROLIMETTO Yves, Mme GIRARD Coralie, M. PESSONNEAUX Claude, M. GAZEAX Olivier, M. PAITRY Xavier, M. CORDIER Hervé, M. PERINET Julien, Mme VOLLE Christine	M. PACQUOT Nicolas donne pouvoir à M. PESSONNEAUX Claude, M.JACQUEY Christophe donne pouvoir à Mme BALLAY Marielle, Mme GAUME Alice donne pouvoir à Mme GIRARD Coralie	Mme KATANCEVIC Sylvia

1. Approbation du Procès-Verbal du 24 juillet 2023

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Informations du Maire

Avec les responsabilités, les nouvelles fonctions, les différentes commissions, l'organisation, les personnalités, une année quelque peu traumatisante, nous sommes au final, tous des apprentis au service de la commune et il me paraît normal que ce soit fragile. Je souhaite que chaque élu trouve sa place.

Néanmoins, les cloches sonnent toutes les heures, la balançoire est opérationnelle, une rentrée des classes sans problèmes notés, un équipement numérique à l'école en place, les éoliennes en production et inaugurées par la société Opale, un investissement dans la forêt avec l'ilot d'avenir et des ventes exécutées conformément aux décisions de début d'année, un acte notarié signé pour la reprise de la voirie du lotissement Montfort. Le passage comme prévu de l'épareuse et le prochain passage de la balayeuse, des doléances de particuliers prises en compte. Une formation débrifillateur que le fournisseur avait promis en 2020, une prochaine cérémonie du 11 novembre et le repas des aînés.

D'autres sujets sont en cours, le remplacement de la lame à neige défaillante, les contrats d'entretien du chauffage, le rebouchage des trous sur la voirie avec de l'enrobé à froid, une continuité de la sécurité informatique de la mairie engagée en février. On ne parlera pas de budget puisqu'après avoir rencontré le conseiller des décideurs locaux, l'exécution budgétaire ne nécessite pas de décisions modificatives.

Alors restons vigilants, améliorons notre savoir-être et notre savoir-faire, gommons les invectives, les agressions verbales qui demeurent, travaillons à mieux communiquer.

Les arrêtés :

Chaque adjoint a reçu une délégation :

1er adjoint : délégation de fonction sécurité et finances

2ème adjointe : délégation de fonction Urbanisme et Environnement, gestion des bâtiments communaux

3ème adjoint : délégation de fonction Entretien et Maintenance

4ème adjointe : délégation de fonction Education, Enfance, Jeunesse et Sports

03/08/2023	Autorisation d'utilisation des caméras	Gardes communautaires PMA
18/09/2023	Autorisation de débit de boissons	MAM
27/09/2023	Arrêté temporaire de circulation	Travaux La Raydans (cités)
27/09/2023	Arrêté temporaire de circulation	Travaux rue d'Ecot (Eoliennes)
28/09/2023	Arrêté temporaire de circulation	Travaux rue des Carrières
10/10/2023	Autorisation de débit de boissons	Comité des Fêtes
13/10/2023	Autorisation organisation de manifestation	Comité des Fêtes
13/10/2023	Autorisation de débit de boissons	Comité des Fêtes
17/10/2023	Arrêté temporaire de circulation	Raccordement eau rue du monument
17/10/2023	Arrêté temporaire de circulation	Travaux de démolition La Raydans

Etat civil :

Lionel Blaise est décédé le 7 septembre 2023

Agents municipaux :

Formations effectuées conformément aux demandes de 2 agents :

Conduite à tenir en cas d'urgence médicale avec les enfants de 3 mois à 6 ans

La Communication et les relations professionnelles

Emploi d'un agent d'entretien pour une durée d'un mois en remplacement d'un congé maladie.

Décisions du maire :

Autorisation de mise à disposition d'une salle de classe première semaine des vacances scolaires en raison de l'organisation d'un stage de réussite destinée à réduire le nombre d'élèves en difficulté à l'issue de l'école élémentaire.

Réponse favorable et motivée suite au courrier reçu des ministres de l'éducation nationale et de la jeunesse, de la transition écologique et de la cohésion des territoires, courrier relayé par l'académie de Besançon pour qu'Etouvans soit inscrit sur la liste des écoles à rénover prioritairement.

Réponse défavorable à la demande d'une partie des conseillers qui souhaitaient que soit mis à l'ordre du jour le vote des tarifs de salle ASCE. les tarifs annuels avaient été votés à l'unanimité en janvier.

3. Délibération : centre de gestion 25 : déontologue et adhésion missions complémentaires

Autorisation de signature de convention avec le Centre de Gestion du Doubs, partenaire au quotidien pour la gestion des ressources humaines et l'accompagnement dans le rôle d'employeur pour la collectivité :

- Adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place dans le cadre du référent déontologue
- Nouvelle convention cadre d'adhésion aux missions complémentaires du centre de gestion du Doubs

4. Délibération : adoption référentiel M57

Le passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 développé au 1er janvier 2024 a été approuvé.

5. Délibération : Admission en non-valeur et créances éteintes

Les dettes irrécouvrables des particuliers ou société auprès de la collectivité d'un montant de 296,08 sont admises en non-valeur.

6. Délibération : ENEDIS convention de servitudes

Convention de servitudes parcelle A0865 consentie à Enedis pour l'enfouissement d'une ligne électrique souterraine (La Raydans - Lieux dits la Champagne - les cités).

7. Délibération : SYDED audit énergétique

L'autorisation est donnée au SYDED d'inscrire Etouvans dans ces travaux 2024, en vue d'obtenir un audit énergétique du bâtiment ancien de l'Ecole.

8. Délibération : territoire numérique éducatif

L'Achat complémentaire de matériel informatique et abonnement logiciel Eclat BFC d'un montant de 675,25€ pour l'école dans le cadre de Territoire Numérique Educatif a été approuvé.

Rappel du projet TNE

12/01/2023 Inscription pour bénéficiaire de Territoire Numérique Educatif
24/03/2023 Dossier accepté par le Département
04/07/2023 Validation devis ISI informatique et Validation règlement financier
29/09/2023 Règlement Facture fournisseur
24/10/2023 Validation devis matériel complémentaire et abonnement Eclat

Soit une dépense de 14001,25 € subventionné à 80%

9. Délibération : équipement école

L'achat de matériel supplémentaire d'un montant de 614,50€ pour l'école a été approuvé

10. Délibération : commissions municipales et comités consultatifs

CCAS :

Mme Picaud et Mme Boiteux, membres non élus de cette commission ont démissionné, nous les remercions pour le travail effectué. Il convient de les remplacer.

Urbanisme Bâtiments Communaux :

Sylvia Katancevic a démissionné. Elodie Pernot et Xavier Bartolo sont élus membres de la commission.

Création du Comité Consultatif Forêt (4 membres).

Création du Comité consultatif Rénovation de la rue de l'Eglise et de la place de la Résistance (4 membres).

Pour la commission CCAS (2 non-élus), les comités consultatifs (4 non-élus pour la Forêt, 4 non élus pour Rénovation) **un appel à candidature** est lancé.

Les candidatures sont à adresser auprès de la mairie, par mail, téléphone avant le 31/12/2023. Merci de bien indiquer pour quelle commission ou pour quel comité vous postulez.

Si le nombre de candidatures est supérieur au nombre de places à pourvoir, un tirage au sort sera effectué, avant de procéder au vote lors du prochain conseil municipal.

11. Choix d'un nouveau représentant pour la commission de contrôle des listes électorales :

Julien Périnet est le nouveau membre volontaire pour le renouvellement de la commission électorale

12. Rénovation cœur de village et rue de l'Église:

Une étude importante démarrée en 2019, présentée et travaillée dans les différentes commissions et sans cesse retardée pour de bonnes ou de mauvaises raisons (sanitaires, économiques, électives).

Dès juillet, les conseillers étaient convoqués afin d'assister à une réunion sur l'avant-projet. L'avant-projet actualisé a été présenté par la société BEJ. BEJ s'est dit prêt à modifier et retravailler cet avant-projet.

La société BEJ a estimé à 16 mois la durée de ce projet pour un cout global (SYDED compris) d'environ 1 400 000 € à compter de la délibération approuvant l'avant-projet. C'est cette délibération qui peut déclencher le début du projet (recherche de subventions, financement, appel d'offres), qui peut engager les travaux d'enfouissement proposés par le SYDED en 2022. Sans cette délibération, rien ne peut être démarré.

Une partie du conseil s'est opposé et n'a pas souhaité se positionner sur la validation de l'avant-projet.

13. Eau et assainissement

Présentation du rapport 2022 sur l'eau.

Depuis le début de l'année, plusieurs perturbations sont intervenues : essentiellement eau du robinet avec gout et odeur de chlore et relevé des compteurs

Résumé des réponses de Service des Eaux de Pays de Montbéliard :

1/ Le réseau EAU:

Depuis le début des travaux éolien de juin 2022, notre réservoir est alimenté avec l'eau de l'usine de Mathay, une eau traitée au chlore. Depuis le réservoir, l'eau arrive aux habitations d'Etouvans et alimente ensuite le village de Colombier Fontaine avec entre les deux villages une pompe javel (pompe installée provisoire) en bas de la rue des grands-champs.

2/ Travaux en cours :

- le captage puits en champagne sera de nouveau mis en fonctionnement, la connexion avec Colombier-Fontaine sera stoppée, la pompe javel démontée.
- Le traitement au chlore gazeux sera installé dans la station de traitement d'Etouvans en remplacement du traitement aux UV (techniquement pas compatible).

3/ Relevé des compteurs d'eau :

Nous l'avons tous constaté : nous avons tous reçu une carte T ou un sms ou une lettre nous indiquant de relever nos compteurs d'eau.

En 2020, l'eau et l'assainissement deviennent une compétence de PMA liée par une délégation à l'entreprise Véolia. A présent c'est Service des Eaux du Pays de Montbéliard l'exploitant. Dans le contrat, le relevé est demandé aux utilisateurs tous les 3 ans. Pendant 3 ans, la consommation est estimée, puis une demande de relevé du compteur est faite aux utilisateurs. Etouvans étant pourvu de compteurs d'eau en limite de propriété, ce relevé n'est pas toujours aisé. Pour ceux qui n'ont pas connaissance ou pas la possibilité de le faire, il faut appeler le numéro se trouvant sur votre facture et définitivement c'est SEPM qui se chargera de relever le compteur tous les 3 ans.

4/ Changement compteur d'eau :

SEPM intervient contractuellement et change 10% des compteurs d'eau de plus de 10 ans. Si votre compteur est changé, vous recevrez un courrier avec le relevé lors de la dépose.

14. Rapport des commissions, SIVU

BUDGET FINANCES SUBVENTIONS

Etude financière sur l'endettement 2022, Etouvans a une dette par habitant de 765€.
Optimisation et recherche d'économie sur l'usage des photocopieurs
Estimation des dépenses d'énergie en forte baisse sur 2023 et 2024.

TRANSITION ECOLOGIQUE

Etude des consommations énergétiques engageant la réalisation de 2 audits énergétiques pour la Mairie et l'école.

Etude accessibilité et travaux obligatoires Salle ASCE et Ecole.

TRAVAUX VOIRIE ENTRETIEN DU VILLAGE

Etat des lieux maintenance des chaudières et recherche de devis.

Réglage Eclairage public

Suivi maintenance Eglise (remplacement du marteau électromagnétique par l'entreprise Prêtre)

Etat des lieux des travaux d'entretien général, recherche de devis, relation avec le SIVU pour la réalisation.

Pose de la balançoire

VIE DU VILLAGE VIE ASSOCIATIVE ANIMATIONS

Initiation et suivi d'événements avec les associations du village

Etude création Epicerie associative

Etude création sentiers pédestres

INFORMATION COMMUNICATION

Etude évolution bulletin d'information

Evolution Page Facebook

ECOLE PERISCOLAIRE JEUNESSE

Complément et finalisation du Dossier Territoire Numérique Educatif

Devis pour matériel complémentaire hors TNE

Alerte sur le nombre d'enfants qui seront scolarisés à la rentrée 2024 (Risque de fermeture d'une classe).

AGENDA :

Commémoration 11 novembre 1918 – Samedi 11 novembre 2023

- 9h45** A l'église – commémoration religieuse à la mémoire des Morts pour la France
- 10h15** Rassemblement place de la Résistance et défilé
- 10h30** Cérémonie de commémoration au Monument aux Morts
- 11h00** Vin d'honneur à la Mairie

Toute la population est invitée à participer à la cérémonie.

Formation Alerter Masser Défibriller – Jeudi 14 novembre 2023

Apprenez à porter secours et à utiliser notre défibrillateur de la salle ASCE. Place limitée Inscription en mairie

Repas des Aînés – dimanche 19 novembre 2023

Le CCAS est heureux d'organiser une nouvelle fois le traditionnel repas des Aînés pour les habitants d'Etouvans de 70 ans et plus. Cette année, il aura lieu **dimanche 19 novembre 2023** à la salle ASCE. Merci de rapporter votre coupon-réponse et d'inscrire votre nom.

Marché de Noël – samedi 2 décembre 2023

L'association les Intrépides organise le marché de Noël à l'école d'Etouvans le samedi 2 décembre à partir de 16h30.

Demande de subvention Associations

Nous rappelons aux associations qui souhaitent bénéficier d'une subvention qu'elles doivent impérativement déposer en mairie leur demande accompagnée d'un bilan financier avant le 31/12/2023.